

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Mai-Juin 1912

SOMMAIRE :

- i Réunions du mois.
- ii Reconnaissance d'Utilité Publique.
- iii Fête de Charité.
- iv Réunion du Conseil.
- v Cercle Amical.
- vi Réunion de Bienfaisance.
- vii Nos lectures.
- viii. L'Enseignement agricole féminin.
- ix English Club.
- x Deutscher Verein.
- xi Bibliothèque.
- xii Mariages.
- xiii Naissances.
- xiv Décès.
- xv Changements d'adresses.
- xvi Offre d'emploi.
- xvii Avis et Correspondance.

CAHORS & ALENÇON

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUSSLANT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIÈRE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 23 MARS 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Mai-Juin 1912

Réunions du mois

Fête annuelle de Charité. — Jeudi 6 Juin, à 2 heures.
Promenade des enfants. — Jeudi 13 Juin (rendez-vous à 2 heures à la gare de Passy).

Club Anglais. — Il n'y aura plus de réunions avant le 12 octobre, mais le samedi 1^{er} juin de 3 h. 1/2 à 4 heures des livres pourront être distribués.

Club Allemand. — Mercredi 12 Juin à 4 heures.

Cercle Amical. — Dimanche 9 juin, à 2 heures.

Bibliothèque. — Tous les samedis de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2.

Reconnaissance d'utilité publique

Nous avons toutes appris avec un vif plaisir que notre Association était reconnue d'utilité publique. Outre un prestige moral incontestable, voici quels sont exactement les avantages que cela nous confère d'après l'article 11 de la loi sur les Associations :

« Ces Associations (reconnues d'utilité publique) peuvent faire tous les actes de la vie civile qui ne sont pas interdits par leurs statuts... Elles peuvent recevoir des dons et des legs dans les conditions prévues par l'article 910 du code civil et l'article 5 de la loi du 4 février 1901... »

Code Civil

Article 910. — Les dispositions entre vifs ou par testament, au profit des hospices, des pauvres d'une commune, ou d'établissement d'utilité publique, n'auront leur effet qu'autant qu'elles seront autorisées par un décret du Président de la République.

Loi du 4 Février 1901

Article 5. — L'acceptation des dons et legs faits aux établissements d'utilité publique est autorisée par le préfet du département où est le siège de l'établissement.

Toutefois si la donation ou le legs consiste en immeubles d'une valeur supérieure à 3.000 francs, l'autorisation est accordée par décret en Conseil d'Etat.

*
*
*

Il est intéressant de rapprocher de ce texte la note suivante parue dernièrement dans les journaux :

« Un don important a été fait à l'Association amicale des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, association reconnue d'utilité publique par décret du 20 juillet 1895. Le montant de ce don atteint presque deux millions et est composé de valeurs et propriétés immobilières. Les revenus de ce legs doivent servir à constituer des dots à certaines des anciennes élèves des établissements de la Légion d'honneur. »

Nous pouvons donc espérer maintenant, grâce au décret du 23 mars 1912, qu'un don généreux nous permettra un jour, à nous aussi, de faire beaucoup de bien.

Toute personne charitable, qui voudra assurer l'avenir de cette Association et lui laisser un témoignage de sympathie, n'aura qu'à insérer ces mots dans ses dispositions testamentaires :

« Je donne et lègue à l'Association des anciennes élèves du Lycée Molière, dont le siège est à Paris (Seine), la somme de. »

Il suffira de ces quelques mots pour assurer l'exécution de ses dernières volontés.

Pour assurer à l'Association le bénéfice intégral de la libéralité, on ajoutera :

« Je fais ce legs quitte de tous droits de succession et de tous frais. »

FÊTE DE CHARITÉ

Notre fête de Charité aura cette année un éclat tout particulier ; le théâtre dont nous avons parlé souvent devant être inauguré.

Les artistes sont nombreuses ; et il aurait été malheureux de ne pas les applaudir toutes. Pour ne pas écourter le concert nous avons donc décidé de remplacer la vente par une Tombola.

Nous espérons vivement que celles de nos compagnes qui se proposaient d'être vendeuses voudront bien nous aider dans l'organisation de cette loterie en nous apportant leur concours et aussi en nous faisant quelques dons.

Déjà nous possédons une superbe gravure en couleur de *Geoffray*, une toile de *Nel-Dumouchel*, un dessin rehaussé de *Dardoize*, une gravure de *Maveur*, et d'autres œuvres de maîtres appréciés tels que M^{lle} Moria, M^{me} de Bieler, Fournier, Boylesve. Les œuvres de nos sociétaires ne manqueront pas d'intéresser aussi leurs compagnes. M^{lle} Andrée Karpelès, M^{me} Delzant, M^{me} Aubé, etc., etc., ont bien voulu nous envoyer quelques unes des leurs.

Les dons pour la Tombola seront reçus avec reconnaissance jusqu'au *samedi 1^{er} Juin*.

On trouve des billets de tombola (0 fr. 25) chez Madame la Directrice ainsi que des places pour le théâtre (2 fr.).

* * *

Pendant les entr'actes du concert et du cinématographe nous pourrions nous réunir au buffet où le thé sera servi par petites tables et cette fois encore ce sera très joyeuses que nous nous rappellerons les jours heureux passés au Lycée et que nous pourrions revoir nos professeurs qui nous sont restés si chers à toutes.

Réunion du Conseil

La dernière réunion du Conseil a eu lieu le lundi, 6 mai. Madame la Directrice n'a, malheureusement pu y rester que quelques instants. Etaient présentes :

M^{mes} Noiré, *présidente*,
Lévy, *vice-présidente*,

M^{lle} Lelièvre, *trésorière*,
M^{me} Kuhn, *secrétaire*,
M^{lles} A. Karpelès, *secrétaire-adjointe*,
Bondois,
Dardet,
Douchez,
E. Dreyfus.
M^{mes} Delzant,
Marillier,
M^{lle} Milliard.

M^{lle} Suzanne Karpelès s'était excusée, ainsi que M^{lle} Hélène Rott, qui partait le jour même au Maroc sous le drapeau de la Croix-Rouge.

Le Conseil a d'abord voté des félicitations à M^{lles} A. Karpelès et Lelièvre et à M^{me} Noiré qui ont obtenu, après bien des efforts, notre reconnaissance d'utilité publique.

Madame la Directrice nous annonce que nous inaugurerons, pour la Fête du Lycée, un vrai théâtre fort bien agencé, dans un des préaux. Nous nous réjouissons d'y applaudir de jeunes compagnes qui nous préparent, dit-on, une très jolie surprise.

Le Conseil sanctionne la proposition du bureau au sujet de l'attribution de deux bourses de voyage et d'études. Nous sommes heureuses qu'on se soit adressé à nous et que notre Association remplisse, cette année, l'une de ses fins principales : l'aide-mutuelle.

Nous voudrions que notre Association ait une vie plus intense. En particulier, nous désirerions le *Bulletin* plus intéressant. Il faut que toutes les sociétaires pensent à nous aider, le cas échéant. Les membres du Conseil donnent déjà une partie de leur temps à l'Association et doivent s'occuper de l'administration et des questions matérielles. Il ne semble pas équitable de toujours s'adresser à elles pour la rédaction du *Bulletin*.

Nous avons déjà émis le vœu que des sociétaires nous envoient des notes bibliographiques sur les livres nouveaux, français ou étrangers, ou sur des articles qu'elles ont lus. Nous accueillerions aussi avec plaisir de simples extraits de ces lectures, sur lesquels on appellerait l'attention ou la discussion.

D'autre part, beaucoup d'entre nous s'occupent spécialement d'œuvres philanthropiques, sociales, artistiques, etc. Le Conseil réserverait volontiers quelques pages du

Bulletin à publier des notes sur ces œuvres, particulièrement sur celles d'intérêt féminin. Cela aurait l'avantage de nous renseigner sur l'activité de certaines de nos compagnes que nous rencontrons trop peu souvent, de nous faire connaître des questions que nous ignorons parfois, et d'amener de nouvelles sympathies à des causes dignes d'intérêt.

Nous espérons que notre appel sera entendu.

Le Conseil décide l'achat des livres suivants :

GEBHARDT	<i>Au son des cloches</i>
André BEAUNIER	<i>Trois amies de Chateaubriand</i>
René BAZIN	<i>Terre d'Espagne</i>
A. MAUREL	<i>Petites villes d'Italie (1^{re} vol.)</i>
Pierre LOTI	<i>Un pèlerin d'Angkor</i>
	<i>Pêcheurs d'Islande</i>
	<i>Mon frère Yves</i>
	<i>Le livre de la pitié et de la mort</i>
Henri BORDEAUX	<i>La neige sur les pas</i>
LALLEMAND	<i>Histoire de la Charité</i>
Jules RENARD	<i>Le Vigneron dans sa vigne</i>
André HALLAYS	<i>Provence</i>
Etienne DUPONT	<i>Le Mont Saint-Michel inconnu</i>
E. ROZ	<i>Le Roman anglais Contemporain</i>
E. LAVISSE	<i>Souvenirs</i>
WELLS	<i>Anne-Véronique</i>
	<i>La Puissance des Autres</i>
Ch. WAGNER	<i>Vaillance</i>
	<i>Jeunesse</i>

La Présidente :

M. NOIRÉ.

La Secrétaire :

P. KUHN.

CERCLE AMICAL

Vingt-cinq seulement de nos invitées étaient présentes le dimanche 12. La forte chaleur en avait probablement empêché un bon nombre de se joindre à nous. Nous avons toutes beaucoup regretté l'absence de Mademoiselle Scott et nous espérons qu'elle nous reviendra bientôt tout à fait remise.

Madame Ficquet et Mademoiselle Schlessler ont bien voulu nous consacrer leur après midi, Mademoiselle Dugard est aussi venue passer un moment avec nous. Mademoiselle Maury a fait répéter à nos jeunes filles quelques-uns des chœurs appris dans l'année ; puis Madame Ficquet a bien voulu leur adresser quelques mots au sujet de la nouvelle bibliothèque qui leur est destinée et dont les livres leur seront prêtés à partir du mois d'octobre prochain. Madame Ficquet leur a expliqué pourquoi on doit lire, comment on doit lire, quels sont les bons et les mauvais livres, et leur a montré par un exemple saisissant quelle influence néfaste une mauvaise lecture peut avoir sur toute la vie. Madame Ficquet a terminé en nous lisant un *Conte du Lundi* de Daudet, cette touchante histoire de la dernière classe d'un vieux maître français en Alsace, obligé de céder sa place aux Allemands, et nous a dit combien actuellement encore et plus que jamais, les Alsaciens nous restent fidèles.

Après le goûter, la danse, qui a toujours beaucoup de succès, fut réclamée par nos jeunes amies, malgré la chaleur (33° à l'ombre !) Deux quadrilles furent dirigés avec entrain par Madeleine Romand et Louise Weiss et terminés par une gaie farandole à travers le Lycée, puis les valse et les polkas suivirent interrompues seulement par la distribution de l'étoffe et de la dentelle pour les travaux de lingerie.

Nous nous sommes séparées à 6 h. 1/2, après une bonne après-midi. Nous ne nous retrouverons de nouveau au Lycée qu'au mois d'octobre, la réunion du deuxième dimanche de juin étant remplacée par la promenade annuelle.



RÉUNION DE BIENFAISANCE

Pour la première fois depuis la fondation de notre société, M^{lle} Scott n'assistait pas à notre réunion — trop souffrante pour pouvoir y venir, elle avait confié à M^{me} Ficquet le soin de la remplacer — M^{me} la Directrice, M^{lle} Dugard, M^{me} l'Économe et M^{lle} Schlessler y assistaient. Quelques-unes d'entre nous ayant visité des familles rendirent compte de leur mission.

Nous apprenons que M^{me} D... après un séjour de quel-

ques semaines dans une maison de convalescence vient de rentrer chez elle. Son état de santé ne lui permet pas de faire un travail fatigant, pourtant il y a quatre enfants à élever. Trois d'entre eux sont dans leur famille en Dordogne et notre association paye pour eux 39 fr. tous les mois. Le 4^e enfant est actuellement malade et alité. Il faudrait procurer à la mère de la couture, afin qu'elle puisse travailler chez elle.

M^{me} Ficquet nous apprend ensuite qu'un de nos enfants a dû être envoyé d'urgence à la campagne. M^{lle} Scott s'est occupée de son départ pour Jonzac.

L'une de nos compagnes veut bien visiter le bébé B... et donner des conseils à sa mère qui n'a su, jusqu'à présent, lui donner les soins nécessaires à son état.

Des demandes de secours ont été adressées à M^{lle} Scott. La famille S... se recommande à nous. Le mari, cocher, a une maladie des yeux, la femme est infirme et attend prochainement un bébé, la petite fille âgée de 7 ans se ressent encore d'une bronchite qu'elle a eue cet hiver. Nous avons demandé à M^{lle} Boudierlique qui chaque mois fait une visite médicale dans nos familles, de visiter la famille S... Sur ses conseils nous enverrons la petite aux Colonies de Vacances.

La famille C... nous demande également de nous occuper d'elle. La femme est veuve, a trois enfants et ne peut payer régulièrement son terme. L'enquête sur la famille ayant été favorable, nous promettons de l'aider.

Elles sont nombreuses, les demandes de secours qui nous sont adressées. Malheureusement nos recettes ne nous permettent pas de venir en aide à tous ceux qui en auraient besoin. Dans certains cas, nous recommandons les familles à d'autres sociétés.

Nous passons ensuite à l'organisation de la fête du Lycée fixée au 6 Juin.

Madame la Directrice compte sur la vente des billets de Tombola pour enrichir notre Association. Elle demande des lots pour assurer la réussite de la Tombola et des vendeuses pour le buffet.

NOS LECTURES

Nous recevons les lignes suivantes d'une de nos sociétaires :

Voici un extrait de lecture qui pourra peut-être nous

amener des réponses et donner quelque attrait au Bulletin de Juillet. En tous cas la question me semble en elle-même capable d'intéresser nos compagnes, et il faut bien essayer de leur donner une impulsion. Le Conseil a demandé des notes et des extraits de lectures : nous donnons un exemple de ce qu'on peut faire..... espérons qu'il sera suivi !

J'ai mis mon article sous le titre général « Nos lectures ». Ne croyez-vous pas que nous pourrions ouvrir cette rubrique dans le *Bulletin* aussi souvent que possible ? On y insérerait les réponses, si elles viennent, ou une partie d'entre elles, en supprimant ce qui manque d'intérêt.

*
* *

Les femmes et les enfants d'abord !

Le naufrage du *Titanic* et l'abnégation dont la plupart des hommes qui se trouvaient à bord ont fait preuve, ont donné à cette vieille règle chevaleresque une terrible actualité. Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour les lectrices du *Bulletin* de connaître quelques objections soulevées à ce propos.

Lady Laura Aberconway écrit au *Daily Mail* :

« Je ne sais pas l'origine de « la belle tradition de la mer ». Je crois qu'elle est née au moment où le cabotage était le moyen habituel de navigation et où les femmes n'avaient, par habitude et manque d'occasion, aucune notion de natation. Les hommes avaient quelques chances de se sauver. Les femmes aucune. Enfin, il y avait en ce temps-là peu de femmes à bord des bateaux.

La situation n'est aujourd'hui plus la même, avec la navigation transatlantique. A une telle distance des côtes, femmes et hommes ont aussi peu de chance de se sauver. Si noble que soit leur sens du devoir, c'est, à mon avis, un sacrifice qu'il ne faut pas demander au sexe fort et que le sexe faible ne devrait pas accepter. La seule vie qui doit primer toutes les autres est celle des enfants, car elle représente l'avenir. Mais la société contemporaine est ainsi faite que la femme abandonnée à elle-même est dans un état d'infériorité manifeste. Pourquoi sa vie aurait-elle donc tant de valeur ? Il me semble qu'elle en a, au contraire, moins. Pourquoi, dans un naufrage, doit-elle être sauvée d'abord ?

Quelle est celle d'entre nous qui estime sa vie supérieure

à la douleur et au sacrifice d'un mari ou d'un fils ? Leur vie nous est plus chère que la nôtre.

Les officiers à bord des bateaux ont l'ordre en cas de danger, de sauver d'abord les femmes et les enfants. Ils poussent l'observation de cette consigne jusqu'à ne pas consulter les intéressés. Dans la nuit et le désarroi, les femmes sont rapidement poussées dans une barque pendant qu'on leur dit, sans doute, que tout le monde sera ultérieurement sauvé. Les officiers séparent la femme du mari, alors que ceux-ci préféreraient sans doute vivre et mourir ensemble. « La séparation du mari et de la femme est comme la brisure d'un cœur. » Peu de femmes envieront les épouses et les mères sauvées. La plupart d'entre nous préféreraient être englouties dans l'océan glacial et sombrer avec ceux que nous aimons que d'acheter à un tel prix notre misérable vie. La souffrance de la mort est vite passée et la mort apporte la paix. La pensée de ceux qui sont restés pour mourir est une agonie de toute la vie pour ceux qui survivent.

Les officiers eux-mêmes sont les derniers à quitter le navire. Pourquoi leur est-il donné le droit de choisir qui doit être sauvé ? Tous ont un droit égal. Que l'on sauve seulement les enfants d'abord. Mais que l'époux et l'épouse ne soient pas séparés. Qu'à ceux-là seuls qui refusent une chance de salut soit accordée la couronne des héros. Mais qu'il ne soit pas dit que les hommes peuvent dépasser les femmes en sacrifice et en amour. Dans un sinistre en mer, nous réclamons le droit de mourir pour ceux que nous aimons ou de partager leur sort, quel qu'il soit. »

D'autre part, *the Saturday Review* publie un article de M. Filson Young dont nous extrayons le passage suivant :

« Le monde civilisé compte un excès de population féminine, et le moyen d'assurer la subsistance de cette population est un des grands problèmes sociaux de notre époque. Actuellement, c'est le salaire des hommes qui fait vivre la plupart des femmes. Or, en ce qui concerne le *Titanic*, un millier d'hommes, en chiffres ronds, furent sacrifiés pour sauver cinq cents femmes ; ce qui revient à dire que mille chefs de famille furent sacrifiés à cinq cents femmes, et il est probable qu'un millier de familles comprenant des femmes et des enfants ont été laissées sans ressources et sans appui par la mort de leur soutien naturel. Il est possible que, pour sauver cinq cents fem-

mes et enfants, on en ait, au point de vue économique, sacrifié environ deux mille ».

Quel est l'avis de nos lectrices ? Nous recevrons avec plaisir des lettres discutant ce sujet et nous ferons connaître l'opinion de nos correspondantes afin que notre prochain *Bulletin* reflète un peu la pensée des Françaises sur « la belle tradition de la mer ».

« La correspondance relative à *Nos Lectures* doit être adressée à Madame Kuhn, 59, rue de Caulaincourt, afin d'éviter une perte d'activité et surtout que M^{me} la directrice ait à faire suivre de nombreuses enveloppes à l'une d'entre nous.

L'enseignement agricole féminin

Le problème de la vie féminine n'a jamais été simple ; il se complique tous les jours. Les femmes se sont engagées tardivement dans les carrières masculines. Elles se sont précipitées par les premières portes ouvertes et les jeunes générations ont suivi les anciennes dans la voie frayée, sans se demander si, à droite et à gauche, d'autres portes ne pouvaient pas s'ouvrir. Le résultat est déplorable. Partout, le même cri d'alarme. — Si peu de places pour tant de demandes ! Si peu de résultats pour tant de longs et pénibles efforts !.... un labeur souvent si rude, pour de si piètres avantages ! — Il est temps de sortir des sentiers battus.

Nous avons des femmes professeurs, employées et dactylographes ; des doctresses, des avocates, des artistes, des femmes cochers : nous n'avons pas de jardinières. Nos voisins sont plus avancés que nous. La Comtesse de Warwick, en Angleterre, a été une des premières à exhorter ses compatriotes à donner l'exemple « du désengagement des services administratifs et du retour à « la terre ». L'appel n'est pas resté sans écho. Sans parler de l'enseignement réservé aux femmes dans les jardins publics de Londres, d'Edimbourg, de Dublin, l'initiative personnelle, parfois secondée par les autorités publiques, a multiplié les écoles d'horticulture : le collège de Reading, de Studley, dans le Warwickshire de Swanley, dans le Kent, l'école de jardinage, Thatcham fruit and flower farm, dans le Berkshire, près de Newbury. Aux

Etats-Unis, les Universités encouragent leurs étudiantes à s'intéresser aux travaux horticoles. En Allemagne, avec d'autres institutions du même genre, la *Gärtnerinnen Vereni Flora* prépare les jardinières par centaines. Partout, en Europe, des écoles analogues ont été fondées notamment en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Suède ; en Italie, l'Institut agricole Alfieri-Cavour s'est ouvert à Florence ; en Russie, la Société d'Economie rurale pour les femmes fonctionne depuis 1899. Les Japonaises même se sont vues récemment doter d'un terrain d'expérience par les soins de l'Institut Impérial de sériciculture de Tokio.

Comment les femmes, en France, ont-elles négligé si longtemps un travail qui s'harmonise si bien avec la nature de leur esprit et de leurs aptitudes ? Cette lacune va être comblée grâce à une Société de formation récente, déjà presque complètement organisée : *l'Union pour l'enseignement agricole et horticole féminin*. Cette union se propose de créer des écoles d'horticulture destinées à donner aux jardinières l'éducation professionnelle que reçoivent les jardiniers. L'initiative en a été prise par M^{lle} Latappy, professeur au Lycée Victor Hugo. Cette initiative a été tout de suite secondée par d'actives et intelligentes collaborations, et a éveillé l'intérêt des personnalités les plus diverses : l'Inspecteur général de l'Agriculture, M. Grosjean ; le directeur et le sous-directeur de l'Institut National agronomique, M. le D^r Regnard et M. Wéry ; M. Maurice Prou, membre de l'Institut ; M. Pierrotet, maire du V^e arrondissement ; M^{lle} Sarah Monod, présidente du Conseil National des femmes françaises ; M^{me} Ida Mieg-Baumgartner ; M^{me} Pauline Kergomard, inspectrice générale ; M. Gomot, sénateur, ancien ministre de l'agriculture ; M. Charles Drouets, sous-directeur des affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce et de l'Industrie ; M. Dabat, directeur des Eaux et Forêts ; M^{me} Bourdon-Dubos, et bien d'autres encore.

Mais, dira-t-on, l'agriculture et l'horticulture ne conviennent pas aux femmes ! Les travaux de ce genre ne peuvent être, pour elles, qu'un gracieux passe-temps ou une lamentable nécessité. La concurrence masculine les empêchera de réussir, et leur force physique ne sera pas à la hauteur de leur courage. — Erreur complète ! Répondre à ces objections, c'est les détruire et exposer, en même temps, le but de l'œuvre et son utilité.

L'Union, justement, veut montrer aux femmes qu'elles peuvent trouver dans les travaux de l'agriculture une sérieuse et agréable profession, qui n'aura rien de frivole, rien de trop lourdement pénible. Les élèves des futures écoles n'imiteront pas les jardinières aux fins sabots des villégiatures agrestes, qui couvrent de dentelles d'Irlande la toile bise de leurs robes d'été et se gantent jusqu'au coude de peur du hâle, des épines, des chenilles et des escargots : — elles n'auront pas à supporter l'accablante besogne des « cultivatrices » de nos campagnes, pauvres traîne-misère qui peinent tout le jour comme les dernières des bêtes de somme. — Elles seront, quand elles auront passé par la discipline des écoles d'horticulture, des « jardinières » modèles ; les travaux du verger, du potager, de la serre et du jardin suffiront à absorber leur activité, sans l'épuiser, et le recrutement des élèves, l'organisation des écoles, des études, seront pour elles une sérieuse garantie de succès.

Le recrutement des élèves créera un personnel d'apprenties jardinières capables de collaborer à un effort sans défaillance. « Les écoles, prévoit une circulaire de l'Union, seront fréquentées non seulement par les jeunes filles qui demanderont à leur profession de jardinier leur gagne-pain, et que l'Union fera bénéficier de bourses d'études, mais encore par les filles de propriétaires fonciers, qui viendront s'y instruire, afin de pouvoir faire valoir elles-mêmes leurs terres et surveiller leurs jardiniers. » Lorsqu'on aura adjoint aux écoles une section coloniale, les jeunes filles qui devront vivre aux colonies viendront s'y initier aux cultures exotiques.

L'organisation des études et des écoles dépendra naturellement des ressources de l'Union (1), et de l'élaboration définitive des programmes adoptés.

(1) L'Union se compose de *Membres adhérents*, de *Membres actifs*, de *Membres à vie*, de *Membres donateurs* et de *Membres bienfaiteurs*.

Les *Membres adhérents* (enfants, jeunes garçons et jeunes filles au dessous de 16 ans) versent une cotisation annuelle de 2 fr.

Les *Membres actifs* versent une cotisation annuelle de 5 fr. au minimum.

Les *Membres à vie* rachètent leur cotisation par un versement de 100 fr. au minimum (les versements de 100 fr. ou de 500 fr. pourront être faits en une ou plusieurs fois : dans un délai de 2 ans pour 100 fr., et de 4 ans pour 500 fr.)

Les *Membres donateurs* (individus ou collectivités) fixent eux-mêmes le montant et la nature de leurs dons.

Toute personne ou collectivité qui versera une somme de 500 fr. ou au-dessus, ou qui fera don à l'Union de terrains, immeubles, etc. aura droit au titre de *Membre bienfaiteur*.

Les adhésions peuvent être adressées à la Présidente, M^{lle} Latappy, professeur agrégée au Lycée Victor Hugo, 43, rue Claude Bernard, Paris, à M^{lle} Simonet, 8, rue Pierre Nicole, Paris, etc. [Extrait de la circulaire de l'Union].

Les écoles françaises établies en pleine campagne, n'auront probablement pas l'aspect pittoresque des grands domaines où la générosité des donateurs anglais a installé certains Collèges. Le château de Sturdley dresse ses tours crénelées au-dessus d'un parc admirable. Ses pelouses, ses jardins français, sa vigne imposante voisinent avec un lac boisé où les élèves se reposent de leurs travaux en faisant du canotage, sur des barques qu'elles ont construites elles-mêmes. A Swanley, une allée d'arbres séculaires conduit aux porches fleuris du Collège, dont les bâtiments s'élèvent au milieu d'un vaste domaine de 43 acres. Dans les jardins quinze verrières, longues chacune de cent pieds se prélassent non loin des serres, de l'atelier. A l'intérieur, l'aménagement modèle va jusqu'au luxe, depuis la fruiterie jusqu'à la salle des conférences, si lumineuse, si artistement décorée ! On imaginerait, dans la chaire, un Ruskin, en extase devant la vitalité pourpre des calices ou la beauté durable des feuilles lustrées, toutes vertes de force pure, et d'un charme que l'hiver ne fera point passer, bien plutôt qu'un honnête professeur anxieux d'apprendre à ses élèves l'art de tuer des insectes nuisibles ou d'écussonner les rosiers. — Mais ces collèges sont des institutions uniques. Les jeunes filles qui se préparent à gagner leur vie par le jardinage trouveraient difficilement la pension annuelle de 2000 ou 3000 fr. que l'on exige à Sturdley ou à Swanley pendant les deux ou trois ans qui constituent le cours d'études. Les écoles françaises doivent être accessibles à toutes. Le luxe inutile en sera banni, mais l'installation sera aussi complète que possible. Les futures jardinières y trouveront les près, les champs de cultures maraichères, les vergers, les jardins potagers, les serres, les jardins fleuristes qui leur permettront de deviner leur « vocation », de se spécialiser par la suite. Les poulaillers, les ruchers, les laiteries même ne leur manqueront pas. Elles se consacreront, si elles le veulent, à l'élevage des abeilles, des volailles, à la conservation des œufs, à la fabrication du beurre, du fromage, sans parler des confitures. Dans certaines écoles anglaises, une petite *jam-factory* a sa place dans le système des classes, et ce n'est pas le moins original ni le moins fructueux des « arts mineurs » que les jardinières pourront joindre à leurs entreprises horticoles.

Les études, comprendront des études techniques et des exercices pratiques. L'enseignement technique initiera les

jeunes filles aux connaissances scientifiques indispensables à la direction méthodique d'une exploitation : la botanique, la zoologie, spécialement la flore et la faune des bois, des champs, des rivières et des marais, l'entomologie, la géologie pratique, la chimie horticole et l'économie rurale. — Les exercices pratiques leur permettront d'acquérir l'endurance physique, l'habileté manuelle, l'expérience nécessaire à un jardinier. Elle sauront bêcher, repiquer, sarcler, ratisser, selon toutes les règles de l'art. Elles pénétreront les mystères des semences et des boutures ; elles sauront soigner les arbres et les plantes, depuis les plus humbles légumes jusqu'aux primeurs les plus rares, depuis les fleurs des champs et les vulgaires pommiers jusqu'aux fleurs de serres et aux arbres exotiques. Elles apprendront à construire elles-mêmes leurs outils ; elles s'habitueront aux finesses du Commerce agricole. Elles n'auront rien à envier à leurs collègues masculins ; leur esprit d'ingéniosité, leur adresse naturelle leur permettront sans doute de rivaliser avantageusement avec eux.

Les études auront vraisemblablement une sanction. Sous quelle forme ? On ne saurait le dire encore. Les écoles françaises réclameront-elles l'estampille officielle, à l'exemple des Collèges anglais ? Ce sera une question à discuter. Swanley, affiliée à l'*Union nationale des Travail-leuses*, est reconnue par le *Board of Education*, le *Board of agriculture and fisheries* et ses élèves obtiennent les diplômes de l'Etat. Sturdley, de même, présente les siennes aux examens du *Board of Education* de la Société royale d'Horticulture, de la Société d'agriculture britannique.

De toute façon au sortir des écoles, les jardinières ne manqueront pas de débouchés. Les unes, satisfaites de leur stage scolaire, retourneront chez elles aider le chef de famille dans la direction de ses propriétés. Celles qui émigreront aux colonies auront plus d'une occasion d'utiliser des connaissances précieuses que le meilleur colon ne possède pas toujours. D'autres se consacreront à l'enseignement horticole ; en Angleterre, les exemples sont fréquents d'anciennes élèves devenues chefs jardiniers, jardiniers en second, aides-jardiniers dans le collège même où elles ont fait leurs études. Enfin, celles qui feront leur carrière du jardinage, pourront, comme les hommes, se spécialiser. Elles deviendront pépiniéristes, jardiniers-

fleuristes, grainetiers, chefs de cultures ou régisseurs dans de grandes propriétés, architectes de jardins. Qui sait si un Lenôtre féminin moderne n'est pas appelé à renouveler cet art original ?

Pourquoi les femmes ne supporteraient-elles pas l'effort physique que le jardinage réclame ? — Dans des conditions déplorables, au milieu de l'air vicié, des poussières malsaines, les travailleuses des villes, courbées sur leurs livres, leurs registres, leurs machines, pendant de longues heures, supportent bien l'usure du travail quotidien ! — Les jardinières, elles, travailleront dans les prés, sous les arbres, au milieu des fleurs, toutes baignées de l'air pur des campagnes : Si elles ont la vigueur naturelle nécessaire à leur travail, elles acquerront sans peine l'endurance et l'entraînement indispensables. Leur stage scolaire commencera pour elles cette discipline physique. Dans les écoles anglaises, les élèves sont dans le jardin à partir de 6 h. en été, de 9 h. en hiver. Elles s'interrompent dès 11 h., parfois un peu plus tard, pour reprendre la bêche ou le sarcloir, en été, de 2 h. jusqu'à 5 h. 1/2, en hiver, de 2 h. jusqu'à la tombée de la nuit. Elles apprendront à ne craindre ni le soleil ni la pluie ; elles devront abandonner le corset plat et les jupes entravées pour adopter le costume des jeunes anglaises : la blouse et la jupe courte, parfois la culotte bouffante qui les fait ressembler, de loin, à des pêcheuses hollandaises qui auraient enlevé leurs coiffes et les plaques d'or de leurs fronts ; l'esthétique n'y perdra pas grand chose, et la santé ne pourra qu'y gagner. Ce ne sont point là des efforts bien rudes, ni de douloureux sacrifices.

Instruites, énergiques, bien préparées à leur tâche, pourquoi ces jardinières ne réussiraient-elles pas ? Si elles ont le don de l'organisation, si elles savent utiliser la division du travail, il leur faudra relativement peu de frais, peu de personnel pour mener à bien et sans trop de peine, leurs entreprises horticoles. L'OEuvre de l'Union, en créant des ressources nouvelles pour les femmes, rendra ainsi de grands services. Mais il faut l'aider. A l'aide !

ENGLISH CLUB

The English Club held ist meeting on May 4th. Unfortunately Miss Scott was not able to join us and we missed her very much. We were sorry to hear she was still ill and heartily wished she might soon recover.

In reference to the subject of our last meeting we had the pleasure of hearing two poems read to us : « The Song of the Shirt » in which Thomas Hood sets before us the hardship of ill-paid labour, and « The Cry of the children by Elizabeth Browning an eloquent appeal against the barbarous custom of employing young children in factories and even in coal-mines.

We then talked of « Galsworthy », a modern writer whose novels we are anxious to read. We decided to try and get a few of them and we reviewed the books that were in. We found the bookcase untidy and what is worse, we noticed that some books which were given out long ago have not been returned. We are hoping that forgetful readers will be kind enough to send all books back as soon as possible.

There will not be any meeting now till october 12th 4 30 but on Saturday June 1st from 3 30 to 4 books will be given out and very likely some new ones will be in.

DEUTSCHER VEREIN

(April)

Wir waren im engen Kreise. Nur Fräulein Schach und sechs von unseren unterhielten sich um den Teetisch. Wir sprachen — aber mit Spott — von den Qualen, welche die sogenannten schönen Frauen von Paris erleiden, um mager und ohne Runzeln zu bleiben : es ist ein Thema, welches immer wieder amüsiert, obgleich es oft besprochen wird. Da keine von uns geschminkt war, konnten wir alle herzlich lachen.

Nach dem Tee hat uns eine Schülerin, die eine sehr hübsche und schon starke Stimme hat, « den König in Thule » vorgesungen. Die zarte Melancholie des Gesangs, die zu dem Gefühl vom Goethe's Gedichts so gut stimmt, drückte sie ganz fein aus.

Unsere Schatzmeisterin, A. Fontainas, scheidet für diese letzte Monate von uns. Wir haben ihr für ihre Pünktlichkeit und ihre Fürsorge gedankt. Sie brachte immer zu uns die besten Kuchen für den Tee, und hatte unsere Kasse so gut verwaltet, dass sie grosse Ersparnisse gemacht hatte.

Eine neue Schatzmeisterin, S. Azoulay, wurde einstimmig ernannt.

Heute 22. April hat der deutsche Verein den jährlichen Ausflug gemacht ; wir waren zahlreicher als je bei solcher Gelegenheit, das heisst neun.

Wir sind erst um halb drei fortgegangen : wir hatten auf unsere Präsidentin vergeblich gewartet. Wir hoffen aber, sie und alle Mitglieder im Juni zu sehen : eine grosse Anzahl Schauspielerinnen wird eine Komödie, die « Journalisten » (zwei Szenen) auf die neue Bühne aufführen (12 Juni — um 4 Uhr).

Wir stiegen in der Trambahn des Quais, natürlich oben. Die Fahrt nach Saint-Cloud war angenehm, obgleich windig.

Dort, im Parke, begann der Regen, ein capriciöser untergebrochener Regen. Unter Bäumen und mit Regenschirmen waren wir sehr gut geschützt. Die Bäume waren besonders grün, das Laub besonders reich ; wenn die Sonne durch den Regen strahlte, war es sehr schön.

Wir kletterten — es war sehr amüsant — bis zur « Laterne des Diogenes » hinauf, wo die Aussicht auf Paris so weit ist. Glücklicherweise waren da ausser uns sehr wenige Bewunderer.

Wir setzten uns, um Tee zu trinken, und die riesigen Kuchenvorräte, die einige von uns mitgebracht hatten, zu verzehren. Es war ein Glück, dass wir ein Obdach gefunden hatten, denn schwarze Wolken häuften sich, der Donner rollte, und es regnete stärker und stärker. Dies Gewitter gab unserem allzu civilisirten Ausflug etwas Wildes.

Wir tranken und assen unterdessen tüchtig, wie es wahren Deutschen ziemt, und doch konnten wir beim besten Willen nicht alle Kuchen verzehren.

Endlich erschien die Sonne wieder ; es war schon ziemlich spät und wir mussten herabsteigen. Ein letzter Blick auf die hohen Bäume und die breiten Alleen, und wir kehrten zurück.

In der Trambahn waren wir fast allein und waren noch sehr lustig.

Jede von uns nahm den Heimweg mit dem Gefühl, einen schönen Tag verbracht zu haben.

Club allemand : 12 juin, 4 heures (comédie).

BIBLIOTHÈQUE

Livres manquants

- METERLINCK.
id.
M. DUGARD.
id.
HALLAYS.
STE-BEUVE.
CHEVRILLON.
F. SARCEY.
A. DE VIGNY.
MERLETTE.
SELUCRÉ.

FROMENTIN.
HAVARD.
CHEVRILLON.
DIEULAFOY.
E. ABOUT.
LICHTENBERGER.
DE CANBREMONT.
METERLINCK.
SELUCRÉ.
GREGH.
RACINE.
SAMAIN.
TISSOT.
GORKI.
TOLSTOÏ.
id.
KROPOTKINE.
FOGAZZARO.
DAUDET.
C. YVER.
ROLLAND.

id.
FRANCE.
POUVILLON.
DAUDET.
DEBUSSY.
- Sagesse et destinée.*
Le temple enseveli.
La conduite de la vie (Emerson).
L'évolution contre l'éducation.
Le pèlerinage de Port-Royal.
Port-Royal (3 volumes).
Etudes anglaises.
Conférences et conférenciers.
Grandeur et servitude militaires.
Vie d'Elisabeth Browning.
Femmes inspiratrices et poètes annonciateurs.
Les maîtres d'autrefois.
La tapisserie.
Sanctuaires et paysages d'Asie.
Aragon et Valence.
Mariages de Paris.
Portraits de jeunes filles.
Le fantôme du bonheur.
Théâtre, volumes, 2 et 3.
Les grandes légendes de France.
La beauté de vivre.
Athalie.
Le chariot d'or.
Les poètes du foyer.
La mère.
Kalia.
Anna Karénine.
Autour d'une vie.
Un petit monde d'aujourd'hui.
Les contes du lundi.
Princesses de science.
L'adolescent, la Révolte, la Foire sur la place, Dans la maison.
Vie de Beethoven.
Le Crime de Sylvestre Bonnard.
Céselle.
Le petit Chose.
Pelléas et Mélisand.

C'est pour la dernière fois que nous insérons cette liste : à partir du mois prochain nous mettrons en pratique les nouvelles décisions votées à l'Assemblée générale : Tout livre manquant et détenu pendant plus de six mois sera considéré comme perdu et devra être remplacé par la Sociétaire.

Mariages

Nous apprenons le mariage de

Mademoiselle Lucile Doumer avec Monsieur Georges Crété, industriel.

Mademoiselle Marie-Lucie Arago avec M. E. Laureille, architecte.

Mademoiselle Haruet Delarue-Kipling, avec M. Porter Falconer.

Mademoiselle Juliane Paquin avec M. R. David.

Mademoiselle Madeleine Herdner avec M. le lieutenant Bœrner.

Mademoiselle Alice Aubrespy avec M. Alfred Antony, sous-préfet de Marennes.

Mademoiselle Marie Bertrand avec M. Marcel Beau, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Mademoiselle Jeanne Rodrigue avec M. René Saint.

Mademoiselle Gabrielle Levasseur avec M. Henri Fau-
cillon, Ingénieur d'Artillerie Navale.

Nous envoyons à nos compagnes nos vives félicitations.

Naissances

M. et Mme Buzenet (Gabrielle (Maréchal) nous annoncent la naissance de leur fils Paul.

M. et Mme Arin (Jeanne Mispoulet) nous font part de la naissance de leur fille Hélène.

M. et M^{me} Hébert (Lucie Charvot) sont heureux de nous apprendre la naissance de leur fils Jacques.

M. et M^{me} Renouard (Camille Regnault) nous annoncent la naissance de leur fille Marthe.

Décès

Nous apprenons le décès de

M. Habert, grand-père de Mme Kuhn (Paule Baudrillard) et de Mlle Yvonne Baudrillard.

M^{me} Jules Bezard, grand-mère de M^{lle} Jeanne Daguillon.

M. Paul Bompard, père de Mme Gouley.

Nous envoyons à nos compagnes nos sincères condoléances.

Changements d'adresses

Mme Raoul Lévy (Suzanne Hirsch), 76, av. de Wagram.
Mme Gotschaux (Amélie Bernheim), 71, boulevard
Sébastopol.

Andrée Devinat, 4, rue Valentin Haüy.

Offre d'emploi

On demande jeune fille sérieuse, ayant le brevet simple, pour partir très prochainement avec une bonne famille franco-turque pour Constantinople. Elle aurait à s'occuper de trois enfants (dont l'aînée à 5 ans) et à commencer leur instruction.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Morisse, 19, rue Evéard, à Étampes (S.-et-O.)

Avis et correspondance

Bulletin. — Les sociétaires assez aimables pour vouloir bien faire les comptes rendus des différentes réunions sont instamment priées :

1° De **n'écrire que d'un côté de la feuille.**

2° D'envoyer leur article **AVANT LE 16 DE CHAQUE MOIS** à Mme Noiré, 8, rue Herran.

Les sociétaires et aspirantes qui dorénavant ne recevront pas le Bulletin les premiers jours de chaque mois, sont priées d'en aviser immédiatement M. Kuhn, 59, rue de Caulaincourt qui leur enverra de suite un autre exemplaire.

Correspondance. — Nous prions les sociétaires de vouloir bien adresser les lettres destinées aux membres du Bureau au domicile de celles-ci et **non** au Lycée.

Adresses des membres du Bureau :

Mme Noiré, présidente, 8, rue Herran.

Mme Lévy (Sophie Bernheim), vice-présidente, 139, rue Lafayette.

Mlle Lelièvre, trésorière, 8, rue Antoine Roucher.

Mme Kuhn, secrétaire, 59, rue Caulaincourt.

Mlle Karpelès, secrétaire adjointe, 27, rue du Docteur Blanche.

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES A. COUESLANT. — 15.318